*	Public Works and Government Services Canada
	Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving - PWGSC

Voir dans le document/

See herein

NA

Québec

NA

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution TPSGC/PWGSC 601-1550, Avenue d'Estimauville Québec Québec G1J 0C7

Solicitation No N° de l'invitation EE517-220492/A	Date 2021-12-23	
Client Reference No N° de référence EE517-22-0492	Amendment No N° modif.	
File No N° de dossier QCL-1-44052 (058)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No N° de référence	e SEAG	
PW-\$QCL-058-18245		
Date of Original Request for Standin	2021-11-29	
Date de la demande de l'offre à com	ndes originale	
Solicitation Closes - L'in	tation prend fin	
at - à 02:00 PM Ea	n Standard Time EST	
on - le 2022-01-21 He	Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser tou	questions à: Buyer ld - ld de l'acheteu	
Parent, Alexandra	qcl058	
Telephone No N° de téléphone	FAX No N° de FAX	
(418) 563-8334 ()	() -	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, an	onstruction:	
Destination - des biens, services et d	struction:	
Security - Sécurité		
This revision does not change the secu	•	
Cette révision ne change pas les besoir	n matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui No - Non			
The Offeror hereby acknowledges this revis	ion to its Offer.			
Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.				
Signature	Date			
Name and title of person authorized to sign on Nom et titre de la personne autorisée à signer a (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	behalf of offeror. (type or print)			



 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EE517-220492/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EE517-220492 N° de la modif - Amd. No. 007 File No. - N° du dossier QCL-1-44052

ld de l'acheteur - Buyer ID $QCL058 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

MODIFICATION 007

Titre

Services environnementaux – Évaluation environnementale et milieu récepteur

Le but de la modification 007 est de répondre aux questions #25 à 28

QUESTIONS

Question #25:

À l'annexe A « Énoncé des travaux », dans la section portant sur la « Description des services requis », est-ce que le dernier item ci-après tiré de la sous-section « 3.1.4 Autorisations, approbations, permis et certificats à caractère environnemental » s'applique bien autant dans un cadre fédéral que provincial?

• Autres considérations réglementaires : Préparation de demandes d'autorisation, d'approbation, de permis et certificats à caractère environnemental autres que les items précédents.

Réponse : Oui

Question #26:

En référence à la page 33 de 63 du document d'appel d'offres, il est mentionné que les curriculum vitae des ressources (max. 2 pages) doivent être joints.

Nos CV corporatifs ne comportent pas les mois (MM) début/fin. Nous comprenons qu'à l'intérieur de notre proposition, cette information sera incluse afin de refléter les exigences des Tableaux 1 et 2, mais doit-on également modifier le CV de la ressource pour refléter cette information, compte tenu qu'ils contiendront d'autres projets afin de compléter les deux pages d'expertises autorisées?

<u>Réponse</u>: Vous trouverez votre réponse à la PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES; 3.1 Instructions pour la preparation des offres; Section I : Offre technique; iv. **Curriculum vitæ des ressources proposées.** P. 11 et 12 de 63

Question #27:

Dans le cadre de la sollicitation EE517-220492/A, nous avons une question relativement aux critères techniques obligatoires 1.1.3, 1.2.3, 2.1.3, 2.2.3, 2.3.3 des tableaux 1 et 2. La première portion de l'exigence indique que la personne doit avoir un certain nombre d'années d'expérience dans la réalisation de projets environnementaux. La seconde portion de l'exigence indique que les projets doivent couvrir minimalement « les éléments 1 à 4 des Services requis du volet 1 » OU « les éléments 1 et 2 des Services requis du volet 2 ».

1- Devons-nous comprendre que les ressources doivent cumuler l'expérience pour chacun des services requis (p.ex. pour un chargé de projet, 120 mois dans le service 1 ET 120 mois dans le service 2 ET 120 mois dans le service 3, etc.)?

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EE517-220492/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EE517-220492 N° de la modif - Amd. No. 007 File No. - N° du dossier QCL-1-44052

ld de l'acheteur - Buyer ID $QCL058 \\ \text{N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS}$

- 2- Devons-nous comprendre que chacun des projets présentés permettant de démontrer l'expérience doit couvrir chacun des éléments des services requis (volet 1 = services 1, 2, 3 et 4; volet 2 = services 1 et 2)?
- 3- Devons-nous comprendre que les ressources doivent cumuler une expérience totale (p.ex. 120 mois ou 84 mois) dans des projets qui ont touché à l'un ou l'autre des services requis (volet 1 = services 1, 2, 3 ou 4; volet 2 = services 1 ou 2), mais qu'au moins un projet présenté correspond à chacun des services requis?

Réponse:

- 1-Chaque ressource doit présenter une expérience cumulative pertinente en lien avec les services requis.
- 2- L'ensemble des projets présentés pour chacune des ressources doivent couvrir les éléments 1 à 4 pour volet 1 (tableau 1, lignes 1.1.3 et 1.2.3) et/ou les éléments 1 et 2 pour le volet 2 (tableau 2, lignes 2.1.3, 2.2.3, 2.3.3).
- 3- Oui

Question #28:

Nous avons un nouveau questionnement en lien avec le point 3. Critères techniques côtés, article 2.3 Projets de la firme :

A-t-on droit à plus d'une page par projet pour ce critère? Le nombre de pages était indiqué pour les projets à décrire pour les ressources mais pas à cet endroit.

Réponse: Toute l'information doit être présentée de façon claire et précise à l'intérieur du nombre de page maximal demandé pour chaque volet. Il n'y a pas de format spécifique pour la présentation des projets de la firme.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES